



Nicolas LESCUYER-CHAVASSE

Valérie PENIN-FRILLEY

Notaires associés

14 rue Godeau – 28100 DREUX

Tarifs applicables au 15 juin 2017

Emoluments

Les émoluments seront perçus en application des articles A.444-53 et suivants du Code de commerce, sous réserve des remises suivantes :

Au titre des remises prévues à l'article R.444-10 -I. du Code du commerce :

L'office applique une remise de 10 % pour les émoluments prévus aux articles A.444-67 et A.444-68 du Code de commerce pour une prestation afférente à un bien ou un droit d'une valeur comprise entre trois et dix millions d'euros.

Au titre des remises prévues à l'article R.444-10 II. et III. du Code du commerce :

L'office applique une remise de 40 % dans tous les cas prévus audits textes.

Honoraires

En matière d'honoraires, la politique tarifaire de l'office est la suivante :

Chaque prestation fera l'objet d'une convention d'honoraires entre l'office et le client.

A défaut d'autres honoraires convenus, il sera facturé :

Honoraire – Tarif horaire :

Notaire	200 € TTC
Collaborateur	100 € TTC

Activités immobilières

Négociation immobilière

Ventes

Prix	5 % TTC (minimum 1000 € TTC)
------	---------------------------------

Locations

Loyer de 0 à 400 €	180 € TTC
Loyer de 400 à 650 €	250 € TTC
Au-delà de 650 €	360 € TTC

Gestion locative

Sur les montants encaissés	7,2 % TTC
----------------------------	-----------

Expertise

Maison / Appartement jusqu'à 100 m ² habitable	180 € TTC
Autres biens	sur devis
Rapport d'expertise par un expert immobilier agréé	sur devis